



! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Ouator A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Catégories d'utilisation [PC]

Agent de polissage

Conditions d'utilisation recommandées

Agent de polissage pour le traitement de surfaces métalliques et de surfaces peintes

Effet de la matière / du mélange

Aucune donnée disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

joke Technology GmbH
Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach
Téléphone +49 (0) 22 04 / 8 39-0, Fax +49 (0) 22 04 / 8 39-60
E-Mail info@joke.de
Internet www.joke.de

Service des renseignements

Téléphone +49 (0) 22 04 / 8 39-0
Fax +49 (0) 22 04 / 8 39-60
E-mail (personne compétente):
safety-data-sheet@joke.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-I-Z. Freiburg
Téléphone +49 (0) 761 / 1 92 40
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8
2020 1816

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Flam. Liq. 3	H226	
Skin Sens. 1	H317	
Aquatic Chronic 3	H412	

Consignes en cas de risques physiques

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02

Mot signal

Attention

Consignes en cas de risques physiques

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité

Généralités

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Stockage

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Evacuation

P501 Éliminer le contenu et les contenants conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

Propriétés nuisibles à la santé

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges
Contient du (R) -P-MENTHA-1,8-DIÈNE. Peut produire des réactions allergiques.

2.3. Autres dangers

Effet(s) nocif(s) possible(s) sur l'homme et symptôme(s) éventuel(s)
non déterminé

Effet(s) nocif(s) possible(s) sur l'environnement
non déterminé

Autres effets néfastes
non déterminé

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement
non déterminé

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
64742-48-9	265-150-3	Naphtha (Petroleum) Hydrotreated Heavy	25 < 50	Flam.Liq. 3, H226 / Asp.Tox. 1, H304 / , EUH066
5989-27-5	227-813-5	(R)-P-Mentha-1,8-Diene	0 < 1	Flam.Liq. 3, H226 / Skin Irrit 2, H315 / Skin Sens. 1, H317 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410
111-65-9	203-892-1	Octane	0 < 1	Flam.Liq. 2, H225 / Asp.Tox 1, H304 / Skin Irrit. 2, H315 / STOT SE 3, H336 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410
2634-33-5		CONSERVATIVE	0 < 1	Acute Tox. 4, H302 / Skin Irrit. 2, H315 / Eye Dam. 1, H318 / Skin Sens. 1, H317 / Aquatic Acute 1, H400

REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
64742-48-9	Naphtha (Petroleum) Hydrotreated Heavy	01-2119463258-33
5989-27-5	(R)-P-Mentha-1,8-Diene	01-2119529223-47-0010
111-65-9	Octane	01-2119463939-19

Remarques complémentaires

< 0,1% Benzol (benzene)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

Etendre et couvrir les personnes contaminées par le produit.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.
Oter immédiatement les vêtements souillés, y compris les sous-vêtements et les chaussures.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.
Retirer les lentilles de contact existantes si possible
Assurer un traitement médical.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.
Assurer un traitement médical.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

adapter les mesures d'extinction au feu environnant
mousse
produits extincteurs en poudre
dioxyde de carbone
eau pulvérisée
brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une fumée dangereuse peut survenir.
En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Oxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Mettre les personnes en sûreté.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

Équipes d'intervention

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

En cas de pollution des eaux ou des égouts, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Remarques complémentaires

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Mesures générales de protection

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Laver immédiatement les vêtements souillés par le produit.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Conserver à l'écart des cigarettes, cigares et tabac.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Le produit est combustible.

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Empêcher les infiltrations dans le sol.



Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker ou transporter avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé.
Protéger du rayonnement direct du soleil.

Stabilité au stockage

Aucune information disponible.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P2

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Informations sur le matériau des gants [type / type, épaisseur, durée de perméation / durée de mouillage, force de mouillage]: EN 374, NBR (caoutchouc nitrile), 480 min., 0,4 mm

Protection des yeux

lunettes avec protection latérale

Autres mesures de protection

vêtement de protection

Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

liquide

Couleur

rose

Odeur

caractéristique

Seuil olfactif

Aucune donnée disponible

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	Aucune donnée disponible				
point d'ébullition	non déterminé				
Point de fusion	non déterminé				
Point d'éclair	23 - 55 °C				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Vitesse d'évaporation	non applicable				
Inflammation (à l'état solide)	Aucune donnée disponible				
Inflammation (à l'état gazeux)	Aucune donnée disponible				
Température d'inflammation	Aucune donnée disponible				
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible				
Limite inférieure d'explosibilité	aucune				
Limite supérieure d'explosibilité	aucune				
Pression de vapeur	> 300 kPa				
Densité relative	> 1				
Densité en vrac	Aucune donnée disponible				
Densité de vapeur	non applicable				
Solubilité dans l'eau					insoluble
Solubilité dans un autre produit	Aucune donnée disponible				
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	Aucune donnée disponible				
Température de décomposition	Aucune donnée disponible				
Viscosité	non applicable				
Test de séparation des solvants	Aucune donnée disponible				
Teneur en solvant	Aucune donnée disponible				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Teneur en eau	Aucune donnée disponible				
Teneur en solides	Aucune donnée disponible				
Indice de combustion	Aucune donnée disponible				
Sensibilité aux chocs	Aucune donnée disponible				
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible				
Propriétés explosives	Aucune information disponible.				
9.2. Autres informations	aucune				

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Produits de décomposition dangereux

Possibilité de dégagement de vapeurs toxiques par chauffage à température supérieure à la température de décomposition.

10.4. Conditions à éviter

Températures élevées, sources d'inflammation, matériaux incompatibles

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

Aucune donnée disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	Aucune donnée disponible			



	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par contact avec la peau	Aucune donnée disponible			
CL50 aiguë par inhalation	Aucune donnée disponible			
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Non irritant.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			
Sensibilisation des voies respiratoires	Aucune donnée disponible			

Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Toxicité subaiguë				Aucune donnée disponible
Toxicité subchronique				Aucune donnée disponible
Toxicité chronique				Aucune donnée disponible
Mutagène				aucune
Tératogène				aucune
Cancérigène				aucune

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible

Contrôles toxicologiques (informations diverses)

Aucune donnée disponible

Constatations empiriques

Les vapeurs / aérosols peuvent avoir un effet anesthésique sur le système nerveux central lorsqu'ils sont inhalés à une concentration élevée.

Une exposition fréquente et / ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des yeux et des voies respiratoires.

en contact avec les muqueuses, le produit peut avoir un effet anesthésiant (sensation d'engourdissement)

Remarques générales

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Dégradabilité physico-chimique	Aucune donnée disponible			
Biodégradabilité	Aucune donnée disponible			
Dégradabilité facile	Aucune donnée disponible			
Élimination biologique	Aucune donnée disponible			
Dégradabilité selon WRMG	Aucune donnée disponible			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

Comportement dans les stations d'épuration

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.
Éliminer conformément aux réglementations officielles.



RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	UN1993	UN1993	UN1993
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	ENTZÜNDBARER FLÜSSIGER STOFF, N. A.G. (OKTAN)	FLAMMABLE LIQUID, N.O. S. (OKTAN)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (OKTAN)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID
code de restriction en tunnel D/E

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autorisations

Aucune donnée disponible

Limites d'utilisation

Aucune donnée disponible

Autres réglementations (UE)

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

Réglementation nationale

Remarques relatives à la limitation d'activité

aucune

Prescriptions, limitations et interdictions diverses

Aucune donnée disponible

Classe de danger pour l'eau -

Aucune information disponible.



15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.0

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.